

# espaces

*Amilly*

Mars 2014



Élections : les nouvelles modalités

31<sup>ème</sup> journée du Gros-Moulin

Concerts : mottets français et violes de gambe

## INFOS SERVICES

**Mairie d'Amilly** : 3, rue de la Mairie  
BP 909 – 45200 Amilly.  
Tél. : 02 38 28 76 00

### Clic M. le Maire :

mairie.amilly@amilly45.fr

### Rencontrer M. le Maire :

sur rendez-vous les mercredis, jeudis et samedis au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité : 02 38 28 76 00

Service élections : 02 38 28 76 12

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service affaires générales - Associations :  
02 38 28 76 12

Services techniques : 02 38 93 85 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police municipale : 02 38 98 27 26

Objets trouvés : 02 38 98 27 26

Centre communal d'action sociale : 02 38 28 76 60

Espace familial d'écoute et d'échanges :

02 38 28 76 09

Service Aménagement du territoire : 02 38 28 76 40

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service État-civil : 02 38 28 76 16 / 20

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Galerie d'Art L'AGART : 02 38 85 79 09

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3<sup>e</sup> Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailleterie : 02 38 93 90 51

Restaurants du Cœur : 02 38 85 23 67

Cimetière intercommunal et crématorium :

02 38 89 28 57

### Groupes scolaires et écoles

– Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

– Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

– Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

– Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

– Goths maternelle : 02 38 85 52 86

– Garderie Goths : 02 38 85 52 85

– Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

– Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

– Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

– Viroy : 02 38 85 36 54

– Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

– Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

– RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

### Urgences :

– Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

– SAMU : 15

– Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

– Gendarmerie : 02 38 07 15 80

### Propreté :

– SMIRTOM : 02 38 87 37 38

– Déchetterie : 02 38 87 37 38

## L'AGENDA DU MOMENT

<b>Animation à la médiathèque : Les vendredis ciné :</b> <i>- le film hollywoodien</i>	vendredi 7	20 h 00	Médiathèque
<b>Animation à la médiathèque : Cycle cinéma d'aventure</b> <i>- pour les 7 / 12 ans</i>	samedi 8	15 h 00	Médiathèque
<b>31<sup>e</sup> foire du Gros-Moulin</b> <i>- Foire commerciale brocante - vide-grenier</i>	dimanche 9	la journée	Le Gros-Moulin
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	14 - 21 - 28	18 h 00	Église Saint-Martin
<b>Concert avec l'ensemble Correspondances</b>	vendredi 14	20 h 45	Espace Jean-Vilar
<b>Animation à la médiathèque : Spectacle jeune public</b> <i>- Petipa de France Quatromme</i>	samedi 22	10 h 30	Médiathèque
<b>Soirée théâtre avec l'association "Vaincre la Mucoviscidose"</b>	samedi 22	20 h 30	Espace Jean-Vilar
<b>École municipale d'art :</b> <i>- atelier modèle vivant</i>	samedi 29	de 14 h 00 à 18 h 00	Le Petit Chesnoy La Pailleterie
<b>Concert avec l'Achéron Consort de violes de gambe</b>	dimanche 30	18 h 00	Église Saint-Martin
<b>AVRIL</b>			
<b>Écoles de musique</b> <i>- Comédie musicale</i>	mardi 1 <sup>er</sup>	20 h 30	Espace Jean-Vilar
<b>Bourse aux vêtements adultes</b> <i>- vente des articles</i>	mercredi 2 jeudi 3	de 9 h 00 à 18 h 30 de 9 h 00 à 12 h 00	Salle du bourg

### Amilly-Espaces est le magazine mensuel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty

Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat – Rédactrice en chef : Myriam Foss

Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr

Tél. 02 38 28 76 64 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : la mairie d'Amilly

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à [fossm@amilly45.fr](mailto:fossm@amilly45.fr)

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

## 02 INFOS SERVICES - AGENDA DU MOIS

### 04 INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### 07 COMÉDIE

- Comédie musicale jouée par les élèves des Écoles de musique



#### 08 À SAVOIR

- Les élections en 2014  
• ce qu'il faut retenir



#### 10 CULTURE

- Correspondances - un ensemble de jeunes musiciens  
- L'Achéron - concert de violes de gambe



#### 12 FESTIVITÉS

- La foire du Gros-Moulin le 9 mars



#### 12 TRIBUNE LIBRE

#### 13 EXPOSITION

- Le FRAC est dans la place



#### 14 SPORT ATHLÉTISME

- L'AME Minuit Trail, le samedi 29 mars  
- Le trail blanc des Vosges  
- La journée du Big Shot  
- Qualifications au championnat de France de cross du 2 mars



#### 16 JEUNESSE

- PIJ : établir un CV  
- MJA : toujours active et innovante



#### 18 DÉTENTE

- Un livre, un titre  
- CD jeunesse  
- Gourmandise  
- Jardinons



## Facturation scolaire Vos démarches en ligne

Vous pourrez dorénavant consulter et/ou payer en ligne vos factures de restauration scolaire, d'accueil périscolaire (garderie), de classes de découverte et de classes à thèmes (onglet "démarches en ligne") sur le site [www.amilly.com](http://www.amilly.com)

Ce service n'est pas obligatoire mais si vous souhaitez en bénéficier contactez le service Éducation uniquement par courriel [ecoles@amilly45.fr](mailto:ecoles@amilly45.fr) en indiquant :

- vos nom et prénom,
- votre adresse postale,
- les nom et prénom de l'enfant,
- l'adresse mail pour recevoir vos factures (une seule adresse mail par dossier pourra être enregistrée).

Vous aurez toujours la possibilité de payer votre facture directement au service Éducation (ouvert du mardi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 5, le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 00, fermé le lundi toute la journée).

**Attention :** les chèques devront dorénavant être libellés à l'ordre de "Régie scolaire d'Amilly" (et non plus au Trésor public).

## Des CM1 Goths vidéastes

Voici l'équipe d'apprentis vidéastes de sept CM1 de l'école des Goths qui arpentent "les jeux de l'eau et du miel" en s'inspirant des œuvres des artistes de cette exposition à l'Agart avec l'aide de Joëla.



De gauche à droite : Maélyss, Éloïse, Tom, Eugène, Hugo (en haut), Mallaurie et Déborah (en bas). Leur vidéo sera visible courant mai sur le site de la galerie [www.galerieagart.com](http://www.galerieagart.com) dans "atelier" / "vidéo les jeux / atelier périscolaire".

## Les récompenses du concours des illuminations de Noël

La remise des récompenses aux participants du concours annuel des illuminations de Noël a eu lieu mardi 29 janvier, salle Brillat-Savarin, en présence du Maire, de Edmond Szweczyk, adjoint à l'environnement et des membres du conseil municipal. Une fois les résultats proclamés, un cadeau sur le thème de Noël a été remis à chacun des candidats en remerciement, eu égard à ses participation et effort. La projection d'un diaporama a permis à l'assemblée d'admirer les réalisations et les nouveautés présentées par chaque candidat. Voici le palmarès : **Catégorie Commerce :** 1<sup>er</sup> prix Mod'coif. **Catégorie Habitation-jardin :**

1<sup>er</sup> prix Daniel Grancher, 2<sup>e</sup> prix Nathalie Brager, 3<sup>e</sup> prix Serge Letourneau, 4<sup>e</sup> ex aequo Bernard Morisseau et Maurice Ferrer, 6<sup>e</sup> prix Jeanine Gergadier, 7<sup>e</sup> prix Daniel Coquillet, 8<sup>e</sup> prix Christophe Morisseau, 9<sup>e</sup> prix Christian Ledroit, 10<sup>e</sup> prix Thierry Rusé, 11<sup>e</sup> prix Kevin Michaud, 12<sup>e</sup> prix Sylvie Champion.

**Catégorie Jardin :** 1<sup>er</sup> prix Christiane Taroux, 2<sup>e</sup> prix Liliane Dunant, 3<sup>e</sup> prix Stéphanie Marques, 4<sup>e</sup> prix Séverine Chauvot, 5<sup>e</sup> prix Michel Farnault.

**Catégorie Habitation :** 1<sup>er</sup> prix Rachid Merkache, 2<sup>e</sup> prix Jacky Broux, 3<sup>e</sup> prix Michèle Beaudenon, 4<sup>e</sup> prix Christine Forest, 5<sup>e</sup> prix Colette Bouquier.



## Accueil de loisirs de printemps à La Pailleterie

L'accueil de loisirs fonctionnera pendant les congés de printemps, du 22 au 30 avril pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans (nés entre 2002 et 2010).

Les inscriptions seront enregistrées du 25 mars au 5 avril au service Enfance à l'aide de la nouvelle fiche d'inscription 2014, disponible dans ce service ou sur [www.amilly.com](http://www.amilly.com)

Les familles intéressées devront aussi, se munir des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile,
- le livret de famille,
- la copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- l'attestation d'assurance extra-scolaire 2013/2014
- un document sur lequel figure le n° d'allocataire C.A.F,
- pour les non-allocataires de la C.A.F, l'avis d'imposition 2012, les trois

derniers bulletins de salaire et tout autre justificatif de ressources.



Renseignements et inscriptions : Mairie Annexe, 122, rue Albert Frappin  
Tél : 02 38 28 76 72 ou 02 38 18 76 71.

## Déménagement express !

"La construction de notre nouvelle école va bientôt commencer. Alors le vendredi



14 février, nous avons fait une chaîne humaine pour vider le préfabriqué qui va être démolé. Nous devons nous passer les livres. Nous étions très excités, mais nous avons fait attention à ne pas les faire tomber. Tout à coup, il s'est mis à pleuvoir et nous nous sommes dépêchés pour ne pas mouiller les livres. Ils sont maintenant à l'abri dans un autre préfabriqué. Nous pouvons les utiliser pendant les travaux, en attendant notre nouvelle bibliothèque toute neuve !"

*Les élèves de Saint-Firmin des Vignes*

## Atelier modèle vivant samedi 29 mars

Un atelier modèle vivant est proposé par l'École municipale d'art à ses adhérents et au public extérieur, le samedi 29 mars de 14h00 à 18h00 dans les locaux du Petit Chesnoy à La Pailleterie à Amilly.



Afin de réaliser votre œuvre avec l'aide et les conseils du professeur, vous êtes invités à apporter le matériel nécessaire à ces ateliers (papier en nombre, fusain, encres, pastels, gouache...). L'entrée est ouverte à tous, débutants et confirmés, adhérents de l'École d'art ou non. Cette activité destinée aux adolescents et adultes comprenant un nombre de places limité, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du service culturel de la Mairie d'Amilly, 122 rue Albert Frappin, au Tél : 02 38 28 76 68. Tarifs élèves de l'École d'art : 16,90 € - Extérieurs : 19,00 €.

## Les subventions aux associations 2014

Le Conseil municipal a attribué des subventions aux associations lors de la réunion du conseil du 11 décembre 2013.

**Associations patriotiques 1 105,00€** : Amicale des Anciens Combattants de Montargis 140,00€, Anciens Marins et Marins Anciens Combattants Région de Montargis (A.A.M.M.A.C) 70,00€, Combattants Algérie Tunisie Maroc (C.A.T.M) 330,00€, Association Nationale Cheminots Anciens Combattants (A.N.C.A.C) 70,00€, Association Républicaine des Anciens Combattants du Montargois (A.R.A.C) 75,00€, Association Le Souvenir Français 150,00€, Fédération Nationale Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A) 200,00€, Société d'Entraide Membres de la Légion d'Honneur (S.E.M.L.H) 70,00€.

**Associations culturelles 31 390,00€** : Chorale Musique Au Loing 90€, Association des Parents d'Élèves École de Musique d'Amilly (A.P.E.E.M.A) 600€, Les Jardins d'Agrément 22 000€, AGART (Galerie d'Artistes) 8 000€, Peintures et Créativités 200€, A Night in Gâtinais (500€).

**Associations action sociale 22 930,00€** : Alcoo Écoute Joie et Santé 200€, Solidarité San Vicente 300€, C.I.D.F.F 2 800€, Ibuka 300€, Chrysalide 500€, Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H) 130€, Maison de la Famille 350€, Papillons Blancs ADAPEI 45 section Montargis 400€, Le Secours Populaire Français 350,00€, Union Fédérale des Consommateurs (U.F.C) 100€, UNICEF 500€, Formation Accueil et Promotion (FAP) 350,00€, Alcoo Dépendance Danger 200€, Agir pour la Palestine 100€, E.E.R.I.G.E 100€, Dys plus Dys 100€, Mouvement Vie Libre 350€, Femmes Solidaires 50€, Association Locale pour la Promotion des Jeunes (ALPEJ) 500€, Artistes de Nos Vies 100€, Mou-

vement contre le Racisme et l'Amitié entre les Peuples (MRAP) 50€, Sourires et Vivre Ensemble 100€, C.C.A.S 15 000€.

**Associations fêtes et loisirs 3 230,00€** : Association du Gros Moulin 1 800€, Gâtinais Québec 80€, Photo Club d'Amilly 1 000€, RCA PTT Radio Club Amillois 300€, Scrap'Evolution 50€.

**Associations santé 300,00€** : Ligue contre le cancer 80,00€, Les Bibliothèques Sonores 100€, Association des Donneurs de Sang Bénévoles (DSB) 120€.

**Associations diverses 6 480,00€** : Jeunesse Ouvrière Chrétienne du Loiret (J.O.C) 100€, Comité Départemental du Loiret de la Prévention Routière 80€, Comité du Personnel de la Ville d'Amilly "C du +" 6 000€, Scout et Guides de France 150€, Club des Retraités et agents SNCF Région Montargis 100€, Tibou et Compagnie 50€.

**Associations 3<sup>e</sup> âge 3 000,00€** : Club des Personnes Âgées 1 500€, Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (U.N.R.P.A) 1 500€.

**Associations action enseignement 3 350,00€** : Foyer Socio Éducatif Collège R. Schuman 750€, Collège R. Schuman Voyage à Cracovie 1 000€, E.R.E.A Établissement Simone Veil (Foyer coopératif) 500€, École Élémentaire USEP Viroy 350€, École Élémentaire USEP Saint-Firmin 200,00€, ADPEP 45 : 50€, C'VINOT LAND et USEP 400€, Rallye Mathématiques du Centre 100€.

**Associations environnement 850,00€** : Association Pour l'Avenir du Gâtinais Et de ses Habitants (APAGEH) 350€, Association Gâtinais Nature "Les Corbeaux" 300€, Florale et Horticole du Gâtinais 100€, Club Avicole du Gâtinais 100€.

## Bourse aux vêtements pour adultes

La bourse aux vêtements printemps/été destinés aux adultes aura lieu salle du bourg, rue Albert-Frappin. Les articles seront à déposer le lundi 31 mars de 14h00 à 18h00 et le mardi 1<sup>er</sup> avril de 9h00 à 12h00 pour être vendus le mercredi 2 avril de 9h00 à 18h30 et le jeudi 3 avril de 9h00 à 12h00. Au maximum, dix vêtements et deux paires de chaussures par personne seront autorisés. Ne pas oublier de coudre une étiquette de papier fort sur chaque article. La prochaine bourse aux vêtements aura lieu, sur le même principe, du 5 au 9 mai. Grâce aux recettes, un don a été attribué aux restaurants du cœur.

### Numéros utiles

Accueil sans abri ► 115

Allo enfance maltraitée ► 119

Maltraitance personnes âgées / handicapées ► 3977

Violences conjugales ► 3919

Sos viols / incestes ► 0800 059595

## LES ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE



**Les vendredis Ciné :**  
**le film noir hollywoodien**  
**Le vendredi 7 mars à 20 heures**

Après *Phantom Lady* de Robert Siodmak et *en 4<sup>e</sup> vitesse* de Robert Aldrich, clap de fin pour le cycle autour du film noir hollywoodien, un genre emblématique du cinéma étasunien.

Gratuit, à partir de 15 ans, sans réservation.



**Ciné'mômes à la médiathèque :**  
**cycle Cinéma d'aventure pour les 7-12 ans**  
**Le samedi 8 mars à 15 heures**

Après *Tad l'explorateur* d'Enrique Gato en janvier et *Le lion blanc* de Rodney Fuhr en février, venez découvrir un nouveau film d'aventure atypique ! Pour petits et grands à partir de 7 ans.

Gratuit, sans réservation.

**Spectacle jeune public : Petipa de France Quatromme**  
**Le samedi 22 mars à 10h30**

Petipa de France Quatromme est un spectacle composé de cinq petites histoires courtes mises en scène autour du corps : "Si mon corps était un monde, Petipa en serait le roi". Petipa est un petit bonhomme pas plus grand que mes doigts. Il vit là au creux de ma poche avec Grandpère et Grandmère tout près du cœur. Petipa souvent va se promener dans la forêt de mes cheveux ou sur le mont de mes genoux. "Fais attention, lui dit grand-mère, là bas tout au bout du grand chemin, il y a le Tusaisquoi, celui que l'on ne nomme pas !" Ce jour-là, c'est l'anniversaire de Petipa, Grandpère et Grandmère se disputent si fort que Grandpère s'en va loin, là-bas au bout du grand chemin..." Le spectacle, qui dure environ ½ heure, est destiné aux 2-5 ans.

Gratuit, sans réservation.



Pour plus de renseignements : Tél : 02 38 90 09 55 ou courriel : [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)

## SOIRÉE THÉÂTRE AU PROFIT DES VIRADES DE L'ESPOIR

Le collectif Virade du Canton de Château-Renard est heureux de vous annoncer la soirée spectacle, maintenant habituelle, organisée par l'association "Vaincre la Muco-



viscidose".

Ce sera une soirée théâtre le samedi 22 mars, à 20h30, à l'Espace Jean-Vilar. La troupe "Coup de Théâtre" de Saint-Germain des Prés (Loiret), nous offre la représentation d'une nouvelle comédie *À qui perd, Dur* de Claude Husson. Après le succès de *Toc Toc* en 2012, nul doute que ce nouveau spectacle saura divertir un public

que nous espérons aussi nombreux qu'à l'accoutumée.

Synopsis de cette comédie légère et hilarante, et pour tout public. Pour toucher le gros lot, il faut :

- avoir joué
- avoir le ticket gagnant

Pour Olivier et Clément, collègues de travail, les deux conditions étaient réunies. Isabelle, la femme d'Olivier, déborde de projets pour gêner famille et amis... Seulement il y a un petit problème : impossible pour les deux hommes de remettre la main sur le ticket gagnant, alors... Comment l'avouer aux filles? Il faut chercher... chercher le billet ou une solution... Ils ont joué, ils ont gagné, il l'ont perdu.... Dure réalité... Cette soirée de détente est proposée comme chaque année au profit de "Vaincre la Mucoviscidose" avec la participation gracieuse de tous les intervenants. Et grâce à la participation financière de la Ville d'Amilly, la totalité des fonds recueillis lors de cette soirée financera la

recherche médicale et l'amélioration des soins pour tous les malades atteints de cette terrible maladie génétique qu'est la mucoviscidose.

Venez donc, entre amis ou en famille, vous divertir, passer une bonne soirée empreinte de rire mais aussi de solidarité. Pour les acteurs, comme pour la recherche médicale, nous serions ravis d'annoncer COMPLET, comme souvent les années passées. Nous avons besoin de vous pour la réussite de cette soirée ! Merci à l'avance.

*Il est prudent de réserver vos places en adressant votre règlement libellé à Vaincre la Mucoviscidose à l'adresse suivante : Soirée POST IT - Hélène Domain - 878 route de Montargis - 45220 Château-Renard ou Tél : 02 38 95 37 98 / 06 75 03 23 48. Dany Lavy Tél : 02 38 95 31 51.*

**Prix des places :**  
 tarif normal : 12€ (plus de 16 ans)  
 tarif réduit : 8€ (moins de 16 ans - étudiant - chômeur - Rmiste /handicapé)  
 entrée gratuite : enfants moins de 6 ans patient Muco ou personne atteinte d'une maladie grave et invalidante

# UNE COMÉDIE MUSICALE

JOUÉE PAR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE MUSIQUE D'AMILLY ET GIEN



MARDI 1<sup>ER</sup> AVRIL À 20 H 30 À L'ESPACE JEAN-VILAR

Deux établissements, (Amilly et Gien affiliés à l'Union des Conservatoires des Écoles de musique du Loiret), ont uni leurs compétences pour composer, réaliser, et mettre en scène une comédie musicale originale sous la direction de Marie Tereszko professeur de formation musicale et de piano dans notre établissement.

## Du romantisme au pop rock à l'École de musique

Il est souvent nécessaire pour se frotter aux musiques actuelles amplifiées, d'avoir au préalable acquis une solide maîtrise du langage musical. C'est ce que nos écoles offrent aux élèves. Ceux qui se présenteront devant vous ce soir là ont déjà obtenu leur brevet de fin de second cycle ou sont en passe de l'obtenir.

Les musiciens, danseurs, et acteurs aborderont donc un style pluriel, allant du trio de Schubert à la *bossa nova*, en passant par l'un des succès de Stromae. Gageons qu'ils sauront vous séduire.

## Le spectacle "Tronches... 2 vies"

Une vraie comédie musicale où se marient tour à tour musique, danse et théâtre.

Vous pourrez notamment applaudir, Léa Le Moal (piano), Jeanne Tourte (violin), Victor Calvi (basse), Kevin Cordier (batterie), Antoine Dussault (trompette), Louis Gratkowski (voix), Arthur Mesyngier (violoncelle &

M.A.O), Rémy N'Guyen (clavier et piano) et Clément Blanchet, Pierre Brulé, Loïc Le Moal (guitares), vous laisser entraîner par les pas de danse d'Evane Duguet et de Lola Lecé et découvrir le jeu d'actrice de Tifaine Prah.

Lisa Herpin et Mathis Chenuet sont les artistes de l'ombre de ce spectacle. Lisa réalise les photos et le maquillage.

Mathis a composé les pièces de musique assistées par ordinateur.

La diversité des tableaux, les performances musicales et scéniques vous transporteront dans une aventure tant humaine qu'artistique.

Ces seize jeunes artistes vous proposeront de vivre leur histoire d'un soir le mardi 1<sup>er</sup> avril à 20h30 à l'espace Jean-Vilar.

L'entrée est libre et gratuite. 🌸



### Renseignements et réservations

Secrétariat de l'École municipale de musique

Tél. : 02 38 85 03 34

Courriel : [ecolemusique@amilly45.fr](mailto:ecolemusique@amilly45.fr)



*La réforme électorale du 17 mars 2013 suscite de nombreuses interrogations en amont des élections des 23 et 30 mars 2014. Nous allons donc essayer de répondre aux diverses questions que vous pouvez vous poser.*

L'année 2014 sera marquée par deux scrutins :

- les 23 et 30 mars : élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires,
- le 25 mai : élections européennes.

### Qui allez-vous élire les 23 et 30 mars ?

Comme dans toutes les communes, vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Habitants d'une commune de 1000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires. Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire la communauté d'agglomération montargoise. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Concrètement le jour du scrutin, deux colonnes apparaîtront sur chaque bulletin de vote avec d'un côté (à gauche) la liste des conseillers municipaux (au nombre de 33) et à droite la liste des conseillers communautaires issus de la liste municipale (8 + 2 suppléants). Ces conseillers communautaires représenteront la commune au sein de l'A.M.E (Agglomération Montargoise Et Rives du Loing).

### Le mode de scrutin

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le mode de scrutin n'a pas été modifié. Les conseillers municipaux sont donc toujours élus au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.

Ce mode de scrutin s'applique à la fois à l'élection des conseillers municipaux et à l'élection des conseillers communautaires. Avec ce mode de scrutin, les listes sont "bloquées" : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir et vous ne pouvez ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul.

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

### La répartition des sièges

La répartition des sièges au conseil municipal et au conseil communautaire se fait selon le même mode de calcul : la proportionnelle avec prime majoritaire. Le calcul de la répartition des sièges sera donc fait deux fois : d'une part pour le conseil municipal et d'autre part pour le conseil communautaire. La "prime majoritaire" signifie que la moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés (majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour et majorité relative au second tour, le cas échéant). Les autres sièges sont

# EN 2014

## RETENIR

répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5% de suffrages.

### Le vote par procuration

En cas d'empêchement (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé...), il est possible de donner procuration à une personne inscrite sur la liste électorale d'Amilly (peu importe le bureau de vote). Dans ce cas, le mandant donne procuration au mandataire (celui qui vote pour le mandant) en se rendant au commissariat de police, à la gendarmerie ou au Tribunal d'instance pour établir la procuration.

Un mandataire ne peut disposer, pour chaque scrutin, de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Un mandataire peut donc disposer :

- soit d'une seule procuration, établie en France ou bien à l'étranger,
- soit de deux procurations. Dans ce cas, il ne pourra s'agir que d'une établie en France et d'une autre à l'étranger ou bien de deux procurations établies à l'étranger.

Nouveauté 2014 : avec la mise en place d'un nouveau formulaire de procuration : le mandant peut désormais remplir un formulaire disponible en ligne sur

<http://service-public.fr> (Cerfa n° 14952\*01 (D)), l'imprimer puis se rendre aux autorités citées ci-dessus pour effectuer cette démarche.



N.B : dans tous les cas, l'électeur devra toujours se rendre auprès d'une autorité habilitée afin d'attester de son identité et de sa volonté de voter par procuration. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

### La carte électorale

Une carte électorale sera établie à chaque nouvel inscrit et envoyée à son domicile entre le 1<sup>er</sup> et le 20 mars 2014. Les jeunes atteignant 18 ans la veille du premier scrutin seront inscrits d'office sous réserve d'avoir effectué, à l'âge de 16 ans, la démarche du recensement militaire. Ces derniers recevront également leur carte d'électeur dans les mêmes conditions qu'énoncées ci-dessus.

### Les bureaux de vote à Amilly

La mairie d'Amilly dispose de douze bureaux de vote ouverts de 8 h 00 à 18 h 00.

- bureau n°1, Hôtel de ville
- bureau n° 2 et 3, école du Clos-Vinot
- bureau n° 4 et 5, école des Goths
- bureau n° 6 et 7, école de Saint-Firmin
- bureau n° 8, 9, 10, 11 et 12, école de Viroy 🚶

### L'essentiel à retenir

**Les listes** : les listes sont bloquées. Il est impossible de les modifier.

**La parité** : les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe : homme/femme ou femme/homme.

**Les conseillers communautaires** : en même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez vos représentants à la communauté de communes. Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

**Le bulletin de vote** : vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote : l'une pour l'élection des conseillers municipaux, l'autre pour l'élection des conseillers communautaires.

**La pièce d'identité** : vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

### Pour plus d'informations

vous pouvez consulter les liens suivants :

**Ministère de l'intérieur** : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections>

**Préfecture du Loiret** : <http://www.loiret.gouv.fr/Politiques-Publiques/Citoyennete-et-elections/Elections-politiques/Municipales-2014/Les-changements-pour-2014>

**Vie Publique** : <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/municipales-2014-election/municipales-2014-comprendre-regles-election.html>

Le service des Affaires Générales reste à votre disposition - Tél : 02 38 28 76 00 ou par courriel : [affaires.generales@amilly45.fr](mailto:affaires.generales@amilly45.fr) pour compléter, expliquer ou détailler les modalités concernant les prochaines élections.

## CORRESPONDANCES UN ENSEMBLE DE JEUNES MUSICIENS



VENDREDI 14 MARS À 20 H 45 À L'ESPACE JEAN-VILAR

*Grâce au partenariat entre l'association les Jardins d'Agrément et l'Agglomération Montargoise, nous avons le privilège d'accueillir à Amilly un ensemble de jeunes musiciens de renommée internationale : l'une des étoiles montantes du baroque français : Correspondances*

### Grands motets français pour la Semaine Sainte

Envie d'un voyage au XVII<sup>e</sup> siècle ?

Alors vous serez conquis par les jeunes artistes de l'ensemble Correspondances qui démontrent leur incontestable intelligence de la musique de Marc-Antoine Charpentier, où se côtoient ferveur, majesté et sensibilité.

Cet ensemble de 14 talentueux musiciens se consacre principalement à la musique sacrée française du XVII<sup>e</sup> siècle. D'une richesse insoupçonnée, la vie musicale d'alors, a donné lieu à un grand nombre de chefs-d'œuvre, particulièrement en musique sacrée. Ces partitions, très peu éditées, ne demandent que l'enthousiasme et l'énergie de jeunes musiciens passionnés pour reprendre vie.



Le programme que vous allez entendre est exclusivement consacré à Marc-Antoine Charpentier.

Ce grand maître n'a jamais exercé dans le cadre très strict de la Cour de France ; aussi son œuvre offre-t-elle une variété et une inventivité inégalées dans la France baroque.

Un concert d'une grande rareté, sous la direction de Sébastien Daucé.

Depuis sa création en 2008, l'ensemble Correspondances s'est produit dans les plus grands festivals tels que Lyon, Paris, Rome, Hamburg, Bogota, Fribourg... et tout dernièrement il a été très remarqué au Théâtre du Châtelet à Paris pour la 22<sup>e</sup> *Nuit de la Voix*.

Laissez-vous porter par ce miracle d'harmonie et d'émotion ! 🌸

*L'ensemble Correspondances est soutenu par la Fondation Orange, le Ministère de la Culture (DRAC Rhône-Alpes), la Région Rhône-Alpes et la ville de Lyon. Il bénéficie de l'aide de l'ADAMI et de la SPEDIDAM pour certains projets. L'ensemble est membre de la FEVIS. Sébastien Daucé est artiste associé de la Fondation Royaumont.*

### Renseignements et réservations

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**  
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**  
Billetterie AME

Plein tarif : 19 € - Tarif réduit 15 €  
Tarif jeune / groupe (selon conditions) : 12 €  
Tarif partenaires : 10 € - Tarif junior : 5 €  
Abonnement : solo 15 € - duo 12 €

# L'ACHÉRON

## CONSORT DE VIOLES DE GAMBE



DIMANCHE 30 MARS À 18 H 00 EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

**L'** *Achéron : ce mot vous rappelle peut-être un souvenir d'histoire de la mythologie grecque ? En effet, Orphée a traversé ce fleuve pour secourir Euridice des Enfers.*

Les relations artistiques entre l'Italie, la France, l'Angleterre, les pays germaniques et l'Espagne sont d'une vitalité inouïe pendant la Renaissance et au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

### Imago Mundi

Comme son nom l'inspire, l'ensemble baroque l'Achéron veut rendre vie aux répertoires de consorts de violes de gambe en mettant en valeur leurs multiples richesses, les essences qui les caractérisent et leur importance fondamentale pour le patrimoine artistique occidental.

Fondé en 2009 par François Joubert-Caillet, virtuose de la viole de gambe, l'Achéron est un ensemble abordant les musiques de la Renaissance, du Baroque et d'aujourd'hui.



François Joubert-Caillet.

Ses membres sont originaires des quatre coins du monde et appartiennent à une jeune génération de musiciens se produisant régulièrement avec des ensembles reconnus, mais ressentant le besoin d'affirmer leurs personnalités artistiques dans un cadre qui leur est propre.

### Un voyage dans l'Europe de la Renaissance

Le programme "Imago Mundi" va vous offrir un magnifique voyage musical dans l'Europe de la Renaissance.



Les innovations liées aux techniques d'écriture révolutionnent peu à peu les musiques de ces pays, chacun les adaptant à ses identités culturelles et à ses pratiques propres. Ce voyage laisse apprécier la variété de couleurs et de saveurs du répertoire pour consort de violes de gambe en Europe à cette époque florissante, et fait entendre comment chaque nation à la fois s'imité et s'invente. 🌸

### Renseignements et réservations

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**  
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 17 € - Tarif réduit 12 €  
Tarif groupe (selon conditions) : 12 € - Tarif enfant < 12 ans : 5 €  
Gratuit pour les élèves de l'École de musique d'Amilly

Projet Artistique et Culturel de Territoire (P.A.C.T.) financé par la Région Centre.

## LA FOIRE DU GROS-MOULIN DIMANCHE 9 MARS



*La foire du Gros-Moulin, traditionnellement organisée sur deux jours se déroulera cette année sur une journée, le dimanche 9 mars.*

L'inauguration aura donc lieu dimanche 9 mars dès 9h30 en présence du maire, des élus et des membres de l'association organisatrice.

Au programme de cette journée vous retrouverez la brocante, le vide-grenier et la foire commerciale.

Des stands de l'association seront installés pour se restaurer.

Pour les plus jeunes : fête foraine avec manège, tir à la carabine, trampoline... 🎪



### TRIBUNE LIBRE

#### Le 25 mai, Il faut refonder l'Europe

La légitime exaspération que suscite la politique de l'Union européenne toutes ces dernières années nourrit ici ou là l'idée qu'il faudrait un "coup de balai" pour nous débarrasser de toute cette pseudo-élite de Bruxelles, et par la même de toutes les calamités qu'elle incarne aux yeux du plus grand nombre. Méfions nous : ce type de slogan peut paraître radical, mais il est en réalité à courte vue. Il n'encourage pas les citoyens à s'approprier les enjeux européens. Or seuls celles et ceux qui voient clair sur ces choix sont en mesure d'agir sur eux. La gauche n'a rien à gagner à cantonner le peuple dans une posture purement protestataire, à privilégier le réflexe sur la réflexion et la surenchère verbale sur l'intervention de fond.

Ironie du sort, cette année, c'est du reste, l'Union européenne elle-même qui va, en quelque sorte, en raison d'échéances qui se télescopent, donner un coup de balai dans les hautes sphères du pouvoir "bruxellois" ! Président de la commission européenne, Président du conseil européen, la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Président du parlement européen, vont tous rendre

leur tablier et devoir céder leur place en 2014. Et pourtant, ce seul fait ne conduira évidemment pas aux changements attendus par la majorité de nos concitoyens.

C'est l'aiguïsement de la bataille des idées alternatives à celles des libéraux de tous genres qui est décisive. Et c'est le rassemblement le plus large autour de ces idées de changement qui est déterminant. L'élection européenne est un moment clé pour concrétiser ces nouveaux rapports de forces grâce à une bonne représentation au parlement de Strasbourg.

Saisissons à pleine mains, dans cet esprit, le levier du scrutin du 25 mai prochain et votons pour les candidats PCF-Front de gauche afin de nous offrir une opportunité sans précédent de défendre, ensemble, nos idées jusque sur la scène européenne. 🎪



Mauricette Chauvot Écoles-Enfance, Affaires sociales  
Sport-Jeunesse, Affaires culturelles

Éric Louis Travaux-Urbanisme-Environnement, Finances, Appels d'offres  
Vos élus d'opposition PCF de la liste *Une gauche solidaire pour Amilly*  
Courriel : gauche-solidaire.amilly@laposte.net

# LE \*FRAC EST DANS LA PLACE

## \*FOND RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN



EXPOSITION À PARTIR DU 13 AVRIL

*Présentée jusqu'à maintenant aux Tanneries, l'exposition d'art contemporain prendra ses quartiers cette année Place de Nordwalde, dans la maison Saint-Loup.*

Des actions spécifiques seront proposées cette année par l'équipe du Frac Centre en direction des jeunes publics et enseignants ainsi que de l'action culturelle en lien avec l'exposition. 🌿

Le bâtiment, récemment réhabilité, accueillera en effet une exposition du 13 avril au 21 septembre. Cette manifestation sera proposée en partenariat avec le Frac Centre et construite autour d'œuvres issues de sa collection, au croisement entre architecture et art contemporain. Comment investir spatialement et symboliquement la relation entre l'intérieur et l'extérieur, c'est la question à laquelle tentera de répondre l'exposition. Elle mettra en avant les questionnements d'artistes autour de la notion d'espace public ou de l'espace privé. Une section autour de la maison japonaise montrera la volonté des architectes de créer des porosités entre le dedans et le dehors.

Rappelons par ailleurs que le Frac Centre a inauguré ses nouveaux locaux *Les Turbulences* en septembre dernier à Orléans et qu'Amilly en est devenue officiellement un "lieu-relais". Une première manifestation avait à ce titre été proposée l'an dernier à la médiathèque autour du thème "architecture et paysage".

Ouverture au public les mercredis, samedis et dimanches de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, les vendredis de 14 h 00 à 19 h 30.



*Rodney Graham, Millennial Project for an Urban Plaza (with Cappuccino Bar), 1991  
Sculpture, 72 x 66 x 44.5 cm - Collection Frac Centre, Orléans.*

### Renseignements

Service culturel - Tél : 02 38 28 76 22.

## LES J3 ATHLÉTISME FONT LEUR TRAIL L'AME MINUIT TRAIL LE SAMEDI 29 MARS

*La section des J3 Athlétisme organise l'AME Minuit Trail le samedi 29 mars.*

Deux courses sont au programme :

- Le trail de 30 km dont le départ se fera à 19h 30 au lac de Cepoy. Possibilité de participer en solo ou alors en relais, chaque coureur effectuant 15 km.
- Le trail découverte de 15 km dont le départ se fera à Paucourt.

Les traileurs équipés d'une lampe frontale, parcourront la forêt de Montargis, à travers les chemins et les sous-bois en passant par la célèbre route Montagneuse. 🌿

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du club : [www.j3-athle-amilly.com](http://www.j3-athle-amilly.com) ou sur la page facebook : <http://www.facebook.com/ameminuittrail>



### LE TRAIL BLANC DES VOSGES

*Dimanche 2 février, 21 trailers de la section des J3 Athlétisme ont participé à un vrai Trail Blanc dans la station de Rouge Gazon, au cœur des Hautes Vosges. Ils ont parcouru le domaine nordique à travers des chemins et sentiers de raquettes et ont terminé par une belle descente sur la piste rouge de ski alpin.*

Sur un parcours de 17 km bien enneigé, avec un dénivelé de 750 m et plus de 1 100 participants, Olivier Hebrard termine 10<sup>e</sup>, Patrick Leclou 21<sup>e</sup>, Eric Tholance 60<sup>e</sup>, Guillaume Presle 72<sup>e</sup>. Un peu plus loin... chez les féminines, Evelyne Tholance 238<sup>e</sup> et Michèle Berrier 492<sup>e</sup>. Toutes les filles engagées se classent honorablement, bravo !

Après la course, tous se sont retrouvés chez Christel et Michel, les sympathiques propriétaires du gîte



"L'évasion", pour déguster un baeckeoffe et une tarte de Links. Merci à eux pour l'accueil chaleureux et la découverte de la gastronomie alsacienne. 🌿



## LA JOURNÉE DU BIG SHOT SPECTACLE ET PERFORMANCES !

Le Big shot qui s'est déroulé au Dojo d'Amilly, le 8 février dernier est bien le rendez-vous national des lanceurs de poids.

Grâce à l'ambiance chaleureuse et familiale assurée par toute l'équipe de la section d'athlétisme des J3 Sports Amilly, les athlètes réussissent chaque année de grosses performances. Ils étaient cinquante-huit, venus de toute la France (Lille, Nice, Paris, Metz, Clermont Ferrand, Aix les Bains, Grenoble, Rennes, Bordeaux...) pour participer aux cinq concours du programme.

### Quatre meilleures performances françaises vingt et un records personnels

Gaëtan Bucki, multiple champion de France remporte le concours Élite avec la meilleure performance française de 19,02m. Meilleures performances françaises aussi pour Jessica Cérival, championne de France en titre, dans le concours féminin Élite, pour Estelle Koffi en junior fille et pour Ludovic Besson en cadet.

Au bilan national arrêté au 10 février, sept athlètes masculins sur les huit premiers, ont réalisé leur meilleure performance à Amilly. Chez les féminines, elles sont cinq dans les sept premières. Les J3 engagés ont réussi

à tirer leur épingle du jeu. Alexandre Laurent en Élite masculin se classe 9<sup>e</sup> à quelques centimètres de son record personnel, tandis que Lucie Archenault se classe 10<sup>e</sup> en Élite fille en battant son record avec 12,14m. Dommage pour Jean-Pierre Horbaty, athlète, entraîneur et organisateur qui ne peut pas participer à cause d'une blessure contractée à l'échauffement.

L'annonce de Big shot a été relayée plusieurs semaines sur les sites internet des différentes structures de l'athlétisme (département, région et fédération), sur les sites de la Ville d'Amilly et celui des J3 athlé. Signalons que 1200 connexions internet pour le live ont été enregistrées lors de la manifestation sur le site [bigshot.fr](http://bigshot.fr)

Un grand merci à la soixantaine de bénévoles (juges et organisateurs), aux nombreux spectateurs, aux annonceurs, aux personnalités qui ont honoré de leur présence cette manifestation nationale unique en France et la Ville d'Amilly pour la mise à disposition du dojo, du matériel et de personnel. 🌿



Lucie Archenault.



Alexandre Laurent.



Gaëtan Bucki.

### J.3 ATHLÉTISME

#### QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS DU 2 MARS

Au championnat interrégional de cross à Roulet Saint Estèphe (près d'Angoulême) le 9 février, sur la distance reine de 6300m, Céline après un premier kilomètre à la bagarre en tête de course a payé un peu de son tempérament en cédant du terrain à mi-parcours.

Elle termine sa course sur un bon rythme pour finalement prendre une 13<sup>e</sup> place sur 200, synonyme de qualification pour les "France".

Sur le cross court féminin, Apolline, quant à elle après une bagarre de très haut niveau dans la boue sur la totalité du parcours termine 15<sup>e</sup> sur 141, se sélectionnant également aux "France".

Chez les seniors hommes, Romain Grimault, beaucoup plus pris par ses études que par le sport a terminé sa course à une très honorable 33<sup>e</sup> place. En juniors garçons, Idir Asdram n'a pu terminer sa course. 🌿



## POINT INFORMATION JEUNESSE

### POSTULER POUR UN EMPLOI

**L**e CV résume votre parcours personnel et professionnel. Il sert à décrocher un entretien. C'est un outil indispensable et nécessaire mais pas suffisant. Il n'est que la première étape de votre parcours. Il n'existe pas de modèle type mais vous trouverez ci-dessous les techniques qui permettent de le bâtir.

#### Préparer sa candidature pour postuler à une offre d'emploi

La finalité du CV : vous présenter et vous valoriser. Donner envie à l'employeur de vous rencontrer ; Ce CV servira de fil conducteur à l'employeur lors de l'entretien.

#### Conseils

- soyez précis, synthétique et apprenez à vous distinguer avec tact et mesure,
- faites une mise en page équilibrée et aérée,
- utilisez des phrases courtes et compréhensibles
- évitez les sigles et abréviations,
- vérifiez votre orthographe, c'est capital,
- présentez les activités ou principales tâches effectuées plutôt que des intitulés de fonctions,
- rédigez votre CV en cohérence avec le poste visé, votre CV doit s'adapter,
- la photo n'est pas obligatoire ; si vous la joignez, veillez à sa bonne qualité,
- vous pouvez créer, diffuser et héberger votre CV en ligne, via des sites internet spécialisés.

#### Le contenu

Dans l'idéal, il doit être composé de 4 rubriques

► Identité en haut à gauche de la feuille : nom et prénom, adresse, n° de téléphone, courriel, titulaire du permis de conduire. Il n'y a pas d'obligation à indiquer votre situation familiale et votre âge. À vous d'apprécier s'ils

peuvent être des atouts.

- Titre : précisez le métier ou le poste visé mais évitez pour une recherche d'un petit job.
- Études / formation : présentez vos diplômes et formations en allant du plus récent au plus ancien. Mentionnez vos formations complémentaires de type secourisme, Bafa...
- Expériences et compétences : cette rubrique est souvent celle qui intéresse en priorité. Pour chaque

expérience indiquez la date, le poste occupé, le nom de l'entreprise, les tâches effectuées et responsabilités (soyez synthétique). Mettre l'accent sur vos jobs d'été, baby-sitting, stages, actions de bénévolat.

Indiquez vos compétences en langues, informatique...

► Centres d'intérêts : cette rubrique est à développer lorsque les expériences professionnelles sont minces. Elle doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant. Musique, sport, engagements associatifs, implication dans la vie locale...

#### Le contenu de la lettre de motivation

► En haut à gauche idem que pour le CV. En haut à droite les coordonnées de l'entreprise avec le nom du correspondant.

► En dessous, un peu plus bas à gauche l'objet (réponse à telle annonce ou candidature spontanée pour tel poste).

La lettre doit être soignée, aérée et agréable à lire. Choisissez des termes précis, dynamiques et positifs.

Faire court et percutant : une page (manuscrite de préférence) maximum. Pas de fautes d'orthographe ni de ratures. Adaptez-la aux poste et entreprise visés. Utilisez une bonne qualité de papier. Mettez en valeur vos compétences (humaines et techniques), montrez ce que vous pouvez apporter à l'entreprise et ce que vous connaissez d'elle. Précisez vos disponibilités et demandez un entretien. La formule de politesse : soyez simple "Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées". N'oubliez pas de signer. Si vous posez votre candidature en ligne, ne bâclez pas votre lettre.

Le guide 2014 jobs et petits boulots d'été est disponible au service Jeunesse.

#### Formation Bafa

Une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (1<sup>er</sup> stage de formation générale), en externat et en ½ pension aura lieu du lundi 21 au lundi 28 avril 2014 (week-end inclus). Tarif 345€ tout compris. Il reste peut-être des places. Vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription à retirer au PIJ ou à télécharger sur le site [www.amilly.com](http://www.amilly.com) rubrique jeunesse. Les candidats devront obligatoirement rapporter en personne leur demande d'inscription au PIJ afin d'avoir une entrevue avec le responsable (pas d'envoi par courrier ni de dépôt dans la boîte aux lettres).

#### Pour en savoir plus

Point Information Jeunesse (PIJ), 213 rue de la Gare 45200 Amilly

Tél : 02 38 28 76 84 - Courriel : [pijamilly45@orange.fr](mailto:pijamilly45@orange.fr)

Site internet : [www.amilly.com](http://www.amilly.com) (rubrique jeunesse puis PIJ)

## LA MAISON DES JEUNES TOUJOURS ACTIVE ET INNOVANTE

### Service Jeunesse ?... présent !

Ce début d'année fut consacré à la mise en place de plusieurs permanences successives aux lycées Durzy et en Forêt et au collège Robert Schuman afin de permettre aux élèves de découvrir les activités proposées par l'équipe pédagogique du service Jeunesse.



Ces moments privilégiés passés au contact direct des élèves, furent une occasion supplémentaire de présenter durant quelques semaines au collège l'exposition réalisée par les adhérents de la Maison des jeunes ; Exposition retraçant leur visite au Parlement Européen (*lire Amilly-Espaces de décembre*).

### Le bon filon

Pour les activités de février l'équipe pédagogique est allée au charbon, avec au programme : une mine de nouveautés ! Le filon sports/loisirs/culture fut pleinement exploité avec des initiations au hockey sur glace avec le club orléanais, au water polo avec le club montargois, à l'aïkido avec les J3 et au billard français avec le club de Corquilleroy.



Des séances de step et swissball (relaxation) avec Vitagym et de danse africaine avec Faré Börön sont venues compléter le programme des activités physiques.

En creusant encore un peu, difficile de ne pas trouver la sortie, pardon... les sorties ! Les adolescents n'avaient que l'embarras du choix entre le show sportif des Harlem Globe Trotter à Bercy, le spectacle parisien du Djamel Comedy Club, la rencontre de football France / Pays-Bas au Stade de France, l'exposition des films d'animation Pixar et le cirque d'hiver Bouglione ! L'exploitation du gisement s'est achevée avec une séance "2 heures pour savoir" d'initiation aux premiers secours avec un pompier professionnel et la visite du Musée Mémoire des enfants du Vel d'Hiv à Orléans.

L'excavation se poursuivra aux prochaines vacances d'avril. 🌱

### Après-midi récréatif

Une douzaine de jeunes adhérents ont participé à l'encadrement des enfants lors de l'après-midi récréatif organisé par le service Enfance.

Entre goûter, surveillance et accompagnement des enfants, le travail d'encadrement ne manque pas pour ces jeunes bénévoles et constitue une véritable mission de responsabilisation et de sensibilisation à la citoyenneté.

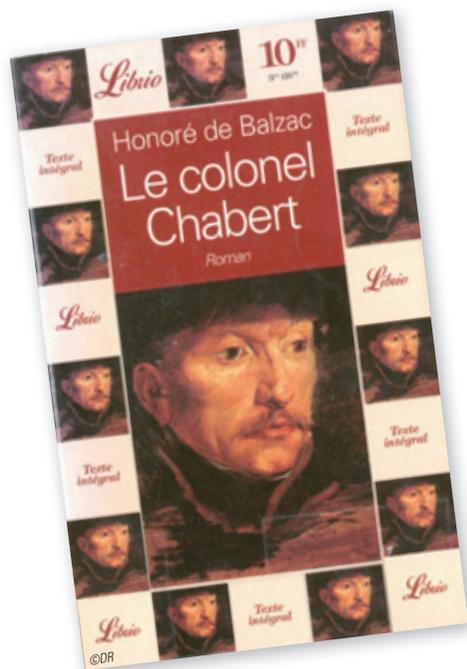
Bravo à ces jeunes pour leur investissement !

### Maison des jeunes

213 rue de la Gare, 45200 Amilly  
Tél. : 02 38 28 76 63 – fax : 02 38 28 76 70

Courriel : inscriptionvacances@amilly45.fr  
Site internet : [www.amilly.com](http://www.amilly.com) (rubrique jeunesse)

## Un livre, un titre



### LE COLONEL CHABERT, D'HONORÉ DE BALZAC (COLL. LIBRIO)

Une fois n'est pas coutume : c'est un auteur classique que la médiathèque a choisi de vous présenter ce mois-ci. Balzac est connu de tous, et le réalisme incisif dont son écriture fait preuve est plus connu pour ses romans tels que *Le père Goriot* ou *Eugénie Grandet*. Le Colonel Chabert a la brièveté d'une nouvelle (qui peut être un bon point de départ pour découvrir l'auteur) ce qui lui confère une concision d'une grande efficacité pour ce tableau de société. Ce roman est pourtant injustement moins reconnu que d'autres.

Le colonel commandait un régiment de cavalerie à Eylau (dans le nord de la Prusse) où il a été officiellement tué d'un coup de sabre sur le crâne et piétiné par l'ensemble des chevaux. Enterré vivant dans une fosse commune, il parvient à s'extraire d'entre les morts (le récit est puissant). Après des mois de convalescence puis d'errance, il revient chez lui, mais les hommes de loi auxquels il s'adresse lui refusent sa "résurrection". Défiguré, personne ne le reconnaît. Sa femme, héritière de ses biens, s'est remariée et est devenue la comtesse Ferraud. Elle ne trouve évidemment aucun intérêt à retrouver son premier époux qui l'a pourtant extraite de sa triste condition de femme galante. Le "défunt", comme le nomme Balzac, se rend alors chez l'avoué de sa femme (c'est par là que commence le récit), fin connaisseur des bassesses humaines, en qui il va enfin trouver un allié... 🍷

Disponible à la médiathèque, en réserve (R BAL, le demander à l'accueil).

## CD – jeunesse

### ABÉCÉDAIRE DU JAZZ

JAZZ POUR LES ENFANTS DE 7 À 77 ANS (MILAN MUSIC, 2013)



**Pour en savoir plus :** Médiathèque d'Amilly  
56, rue des Droits de l'Homme - Tél. 02 38 90 09 55.  
Mail : [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)

**Ouverture au public :** le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Vous voulez faire découvrir le jazz à vos enfants ? Voici la compilation idéale, la parfaite introduction à une musique bientôt centenaire (son année de naissance officielle est 1917).

Sous-titré "pour les enfants de 7 à 77 ans", cet enregistrement sous forme d'itinéraire initiatique s'adresse en fait à tous ceux qui souhaitent avoir un aperçu de cette autre grande musique née aux États-Unis.

En 19 titres, vous découvrirez un panorama de l'ère classique du jazz, allant du berceau de la Nouvelle-Orléans à la révolution du be-bop des années 40 avec une pléiade de grands noms du jazz : Sidney Bechet et Louis Armstrong en dignes représentants du jazz originel de Louisiane ; Duke Ellington et Cab Calloway pour illustrer la chaude ambiance du Cotton Club de New York de la fin des années 20 au début des années 30 ; les deux grandes dames du jazz vocal, Billie Holiday et Ella Fitzgerald ; la fougue du be-bop avec Charlie Parker ; le swing manouche de Django Reinhardt et bien d'autres encore.

Une bonne occasion de faire connaissance avec un courant musical des plus variés ; pour petits et grands. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, Section Musique (1.3 ABC)

# Gourmandise

## PINTADE FERMIÈRE AUX POMMES ET POIRES CARAMÉLISÉES ET ÉPICES DOUCES

**Ingédients :** 1 pintade fermière "Label Rouge", 4 pommes, 4 poires, 200 g de raisin, 10 abricots secs, 2 cuillères à soupe de raisin sec, 2 cuillères à soupe de noisette, 2 cuillères à soupe de noix, 2 cuillères à soupe de miel, 3 bâtonnets de cannelle, 3 étoiles de badiane, 3 feuilles de laurier, 1 morceau de gingembre, ½ cuillère à café de noix de muscade, 2 cuillères à soupe d'huile végétale, sel et poivre.

Préchauffer le four à 180°C. Dans un bol, mélanger le miel, les épices et l'huile.

Mettre la pintade fermière dans un plat à four creux. Arroser la préparation du mélange de miel aux épices. Saler et poivrer, puis ajouter les feuilles de laurier autour de la volaille.

Cuire au four pendant 40 mn en arrosant régulièrement avec la sauce.

Pendant ce temps, couper les pommes et les poires en quartiers sans oublier de retirer les cœurs.

Les ajouter avec les raisins, les noix, les noisettes et les fruits secs 20 mn avant la fin de la cuisson. 🍷

**Conseils :** les abricots et les raisins secs sont meilleurs trempés dans de l'eau ou du cognac. Il vaut mieux ajouter aussi à mi-cuisson un fond de sauce pour avoir assez de jus pour arroser la pintade !



Jean-Pierre Vilaine,  
Cuisine municipale

# Jardinons



Sabine Cosson  
Service  
des Espaces verts



## L'ARUM

Originare d'Afrique du Sud, l'arum compte une douzaine de variétés de fleurs, blanches, jaunes, rouges ou roses. Il s'agit d'une plante bulbeuse de la famille des aracées. Sa hauteur peut varier de 50 à 100 cm. On peut voir des arums en massifs, isolés en pleine terre, en bordure d'eau, en pots ou en fleurs coupées. Ce végétal a une floraison particulière. La fleur se constitue d'un cornet blanc appelé "spathe" et d'une colonne jaune "le spadice".

L'arum a besoin d'un sol frais humide et bien drainé. En pleine terre, on peut incorporer un peu de terre de bruyère et de compost décomposé. Il préfère une exposition plein soleil ou mi-ombre. La plantation a lieu de mars à mai pour une floraison de juin à août. Il faut espacer les plants de 30 à 40 cm. Vous pouvez faire un apport d'engrais spécial plantes à bulbes ou plantes fleuries (2 fois par an).

Le feuillage de l'arum est caduc, néanmoins dans notre région il est nécessaire de le pailler. Laisser les feuilles jaunir et les couper avant le paillage (en pleine terre). En pot, il est nécessaire de renouveler le terreau tous les deux ans. Au printemps, vous pouvez diviser les rejets. L'arum redoute le thrips et le puceron. Vous pouvez doucher votre plante en cas de grande invasion et le pulvériser d'une décoction d'ail ou de savon noir. 🍷



## ÉTAT-CIVIL

### Naissances :

Yanis Brigui, Selena Hikmet, Benjamin Panzet-Sebas, Mylan Chapelle, Asvini Velupillai, Léandre Delacroix, Louka Favereau, Louis Murlon, Mailey Bône, Flavie Bethoul, Inayah Bansard, Gilda Lelaine, Raphaël Verrier.

### Décès :

Jeannine Mouillet veuve Vittecoq, Gisèle Spannagel veuve Dujardin, Jean-Claude Lalevée, Blanche Moro veuve Rose, Maria Conde Diaz veuve Uriel Soriano, Marie Cruveilhaer, Joseph Jouannic, Roland Vigeant, Olive Cousin veuve Boucher, Monique Demonceaux épouse Waxin, Denise Michaux veuve Michoux, Germaine Martin veuve Bernard, Suzanne Berton veuve Paillet, Roland Cloutier, Fernand Boudin, Nelly Lesaulnier veuve Dupont, Roger Le Guennec, Ghislaine Pruvost épouse Le Tallec.

## LES HORAIRES DE LA PISCINE PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES

En raison de la vidange la piscine sera fermée du lundi 21 au samedi 26 avril. La seconde semaine des vacances de Pâques, elle sera ouverte :

le dimanche 27 avril de 9h00 à 12h15,  
du lundi 28 au mercredi 30 avril de  
11h00 à 19h15.

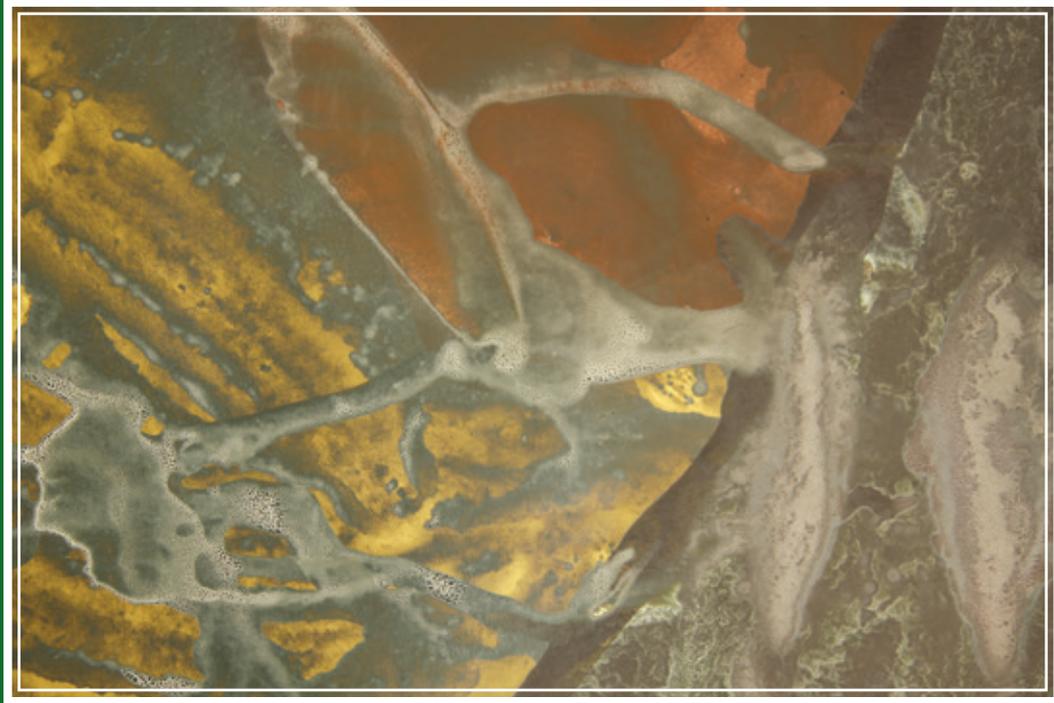
Vendredi 2 mai de 11h00 à 19h15,  
samedi 3 mai de 14h00 à 18h15 et  
dimanche 4 mai de 9h00 à 12h15.

Fermeture le jeudi 1<sup>er</sup> mai.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :  
en raison des élections municipales,  
la prochaine réunion  
du Conseil municipal  
n'est pas connue à ce jour.  
Plus d'informations sur le site  
[www.amilly.com](http://www.amilly.com)

« Les jeux de l'eau et du miel »



André Guenoun (détail)

« L'AGART a le plaisir de vous annoncer sa nouvelle exposition « Les jeux de l'eau et du miel » avec Osman Dinç et André Guenoun sous le commissariat de Sylvie Turpin. Cette exposition se déroulera jusqu'au 26 avril 2014.

Entrée libre et gratuite, du jeudi au samedi de 14 h à 19 h  
ou sur rendez-vous (sauf jours fériés).

L'AGART, 35 rue Raymond-Tellier (face à la Mairie) 45200 Amilly

Tél : 06 784 784 09 / 02 38 85 79 09

Site internet : [www.galerieagart.com](http://www.galerieagart.com)

[contact@galerieagart.com](mailto:contact@galerieagart.com)

**L'AG-  
ART** l'association  
galerie d'artistes